



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Limoges, le 31 octobre 2016

le Recteur de l'académie de Limoges
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs
Les Directrices et directeurs d'écoles

s/c de Madame et Messieurs les IA DASEN

Objet : déploiement du chantier académique de prévention des risques psycho-sociaux – appel à candidature auprès des établissements du 1er degré
PJ : fiche ARACT – modalités d'intervention dans les écoles

Le déploiement du chantier académique de prévention des risques psycho-sociaux prévoit la mise en place d'espaces de discussion au sein des établissements scolaires. Ces espaces ont pour vocation d'étudier et d'analyser les facteurs de risques psycho-sociaux par typologie d'établissement afin de capitaliser ces éléments et d'élaborer à terme un plan de prévention interne puis académique adaptable à tous les établissements selon leur typologie.

Cinq typologies d'établissements ont été identifiées par le comité de pilotage de ce projet :

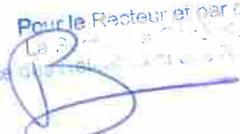
- Ecoles rurales comptant moins de 5 classes (y compris regroupement pédagogique intercommunal)
- Ecoles de 5 à 8 classes
- Ecoles de + de 8 classes
- Ecoles REP urbain
- Etablissement du 1^{er} degré avec enseignement adapté pour les élèves en situation de handicap.

Tout directeur/directrice d'école peut faire acte de candidature en fonction de la typologie de son établissement et après avoir pris connaissance des modalités d'intervention (fiche jointe). En cas de besoin d'informations complémentaires, monsieur le conseiller académique de prévention pourra répondre aux interrogations (frederic.faugeras@ac-limoges.fr). Les candidatures seront adressées par les directeurs/directrices d'écoles à la directrice des ressources humaines et à l'IA-DASEN par mail pour le 25 novembre 2016 (valerie.benezit@ac-limoges.fr).

Le directeur/directrice d'école sera informé/e de la suite donnée à sa candidature.

La programmation de l'intervention est présentée et discutée en amont avec le directeur/directrice d'école, son équipe et le représentant de l'ARACT, Mme Isabelle Dudognon. Le déploiement des espaces de discussion pour le 1er degré est programmé sur une journée sur janvier et février 2017 et se fera dans le cadre fixé par la fiche jointe en annexe. Les entretiens sont conduits par l'ARACT.

Je vous remercie pour votre collaboration et votre implication dans la réussite de ce projet.

Pour le Recteur et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines
Directrice des Ressources Humaines

Valérie BENEZIT